

FRASNE-LE-CHÂTEAU

Transport scolaire des lycéens : « une situation inadmissible »

C'est ce que dénonce la municipalité de cette commune qui, rattachée, pour les lycées, à la ville de Gray, ne compte pas d'arrêt de bus, alors qu'elle en dénombre un en direction des établissements de... Vesoul. À la rentrée, les élèves sans autre solution devront faire plus d'une heure à pied.

Le genre de cas, très concret, qui empoisonne le quotidien des élus de la ruralité et de leurs administrés. Prenez le village de Frasne-le-Château. Avec ses près de 300 habitants, il est quasi équidistant des villes de Vesoul et Gray et c'est de cette dernière, dont il est rattaché, pour les lycées. « Faut-il changer de carte scolaire ? », s'interroge, à voix haute, Carole Raffin.

L'adjointe au maire dénonce une « situation inadmissible et ubuesque » qui, en dépit d'appels et relances auprès des services de la Région, n'évolue pas. À la prochaine rentrée, dix jeunes du village devront se rendre au lycée Courmot. « Il y en a aussi une petite dizaine, dans les communes voisines de Vaux-le-Moncelot, Villers-Chemin, Étrelles-et-La Montbleuse, et on en aura encore da-



Au quotidien, la situation du transport scolaire, à Frasne-le-Château et ses environs, présente, pour certaines familles, un véritable casse-tête. Photo ER/Jean-Noël Portmann

vantage, dans les années à venir », renseigne l'élue. Problème, pour eux et leurs proches, sans dérogation pour rejoindre un établissement vésulien du Secondaire, des solutions devront être trouvées pour regagner l'arrêt de bus le plus proche.

La Région propose à la commune... de payer

Il est situé à Velleclair. « Soit à plus d'une heure à pied, le long de la Départementale, ou une heure et demie, en passant par les petits chemins, pour éviter cette route. » La colère de Carole Raffin est dou-

cas où il n'y a pas de solution. »

À deux reprises, ces deux dernières années, Claude Springaux, le maire de Frasne-le-Château, a écrit à Michel Neugnot, le premier vice-président de la Région, notamment en charge des transports. Avec, à chaque fois, la même réponse. À savoir que la collectivité a repris, au moment du transfert de compétence, le règlement qu'adoptait le Conseil départemental de la Haute-Saône et que, pour voir le bus s'arrêter à Frasne, en direction de Gray, il fallait payer. « Et c'est toujours plus cher et dissuasif, un peu plus de 21 000 € désormais. Des petites communes comme les nôtres n'en ont pas les moyens », maugrée Carole Raffin.

Avant qu'il ne nous demande de lui envoyer une demande par mail, pour laquelle nous n'avons pas eu de retour, Michel Neugnot avait admis « une vingtaine de cas compliqués, sur 3 300 circuits de transports scolaires qui fonctionnent très bien, sur la Bourgogne Franche-Comté. » Pas sûr que cela contienne l'ire ressentie à Frasne-le-Château, où l'on est bien décidé à se battre contre ce qui ressemble quand même à une incongruité.

Maxime CHEVRIER

Ces lycéens qui galèrent pour prendre le bus

Pour se rendre dans leurs établissements de rattachement à Gray, les jeunes de Frasne et de trois communes des alentours n'ont d'autre choix que d'aller à l'arrêt le plus proche, à Velleclaire. Certains y vont à pied, en passant par la RD 474. Une situation insupportable pour les parents, ce que n'entend pas la Région...



Lycéens, actuels et futurs, habitants et élus expriment leurs volontés devant l'abribus qui est utilisé pour les écoliers, les collégiens qui vont à Gy, et les lycéens qui se rendent à Vesoul.

Prendre le bus pour se rendre au lycée, quoi de plus banal... Sauf qu'à Frasne-le-Château, les jeunes doivent pour cela se rendre d'abord à l'arrêt de Velleclaire, à 5 km de là, pour un départ à 7 h 10 en direction des lycées Cournot, Fertet, Sainte-Marie et Saint-Pierre Fourier, à Gray. Quand le retour se fait à 17 h 40.

Bien, mais comment faire quand on n'a pas de moyen de locomotion pour gagner Velleclaire ?

"C'est une situation ubuesque qui dure depuis des années, les élus municipaux du mandat

précédent avaient déjà fait des demandes pour trouver une solution", explique Carole Raffin, troisième adjointe, qui a décidé dès son arrivée de tenter à son tour de faire bouger les lignes. "Avant, cela ne concernait que trois adolescents du village, et on s'est toujours arrangés entre parents pour dépanner et les emmener, soit à Velleclaire, soit directement à Gray", poursuit-elle, "mais à la rentrée ils seront une dizaine de lycéens concernés rien que dans notre village".

Et il y en aura autant pour les communes proches de

Vaux-le-Moncelot, Etrelles-et-la-Montbleuse et Villers-Chemin-et-Mont-lès-Etrelles. Des villages dont le lycée de rattachement, il est bon de le rappeler, est celui de Gray. Et aussi étrange que cela puisse paraître, la ligne de bus Frasne-Vesoul existe bien... Elle avait été mise en place par le Conseil départemental, quand il était encore détenteur de la compétence transport (elle est passée aux mains de la Région en 2017). En conséquence, plusieurs parents ont demandé des dérogations pour que leurs enfants puissent intégrer les lycées de Vesoul... Des autorisations spéciales qui étaient bien acceptées quelques années en arrière, mais qui deviennent exceptionnelles aujourd'hui.

"Et l'idée n'est pas de vider les lycées de Gray, qui ont justement besoin de cette jeunesse", souligne à juste titre Carole Raffin, qui a alerté à plusieurs reprises la Région, pointant avant tout du doigt une sacrée épée de Damoclès. Ainsi, certains adolescents n'ont parfois d'autre choix que de se rendre à Velleclaire à pied, soit environ trois quarts d'heure de marche, avec un

long passage sur la très fréquentée RD 474 ! Qui plus est de nuit, à 6 heures le matin et 18 heures le soir... Pour éviter la départementale, il faut passer par les petites routes de Vantoux, ce qui double la durée du parcours ! "Insupportable", pour les parents et la population. "L'école est bien obligatoire jusqu'à 18 ans", fulminent-ils, "pourquoi ne pas donner les moyens d'y aller en toute sécurité ?".

L'un de ces élèves a fait le choix de quitter son lycée (Fertet), à Gray, pour continuer sa route au CFA de Vesoul, quand une autre a tout bonnement fini par décrocher d'un point de vue scolaire, et arrêter ses études au lycée Sainte-Marie...

D'autres encore, comme Balthazar Fagon, qui entrera en Seconde au lycée Cournot, ont opté, faute de mieux, pour l'internat. Quant à Anaïs Oliveira, qui entrera en Terminale dans ce même établissement, sa maman s'est arrangée pour changer ses horaires de travail et, de ce fait, être en mesure d'accompagner sa fille (et d'autres élèves pour rendre service) à l'heure, à l'arrêt de Velleclaire. Les appels du pied de la mairie de Frasne auprès du service transport de la Région ont été jusqu'à présent infructueux : le refus est ferme, de prendre en charge un transport qui partirait de Frasne.

Vice-président à la Région, en charge des transports scolaires, Michel Neugnot a proposé cette solution de desserte des quatre

communes concernées dans un courrier : "l'extension du circuit depuis Velleclaire jusqu'à Frasne est possible techniquement et serait à la charge financière de la commune". Un coût annoncé au départ à 19 000 euros, qui est passé à 21 038 euros par an, suite au renouvellement des marchés de transport... Le dossier est revenu jeudi soir, dans les débats du conseil municipal. "C'est un budget trop conséquent, des petites communes comme les nôtres ne peuvent pas le porter", déplorent unanimement les élus, qui se projettent déjà dans le pire. "Ce n'est que le début du problème, dans quelques années, ce ne seront plus une vingtaine de lycéens concernés, mais une soixantaine".

Joint par téléphone, Michel Neugnot, campe sur sa position : "On a un règlement d'intervention, on l'applique", martèle le premier vice-président. Et de justifier : "On a 3 300 circuits, si on accepte sur chacun d'entre eux toutes les demandes, qui sont légitimes vis-à-vis des parents, on ne s'en sort pas ! Imaginez 20 000 euros que vous multipliez par 3 300".

L'élu demeure cependant ouvert à la discussion sur un seul point : "si la commune a des éléments nouveaux, elle nous les renvoie et on les réétudiera". La croissance exponentielle des lycéens sur le secteur ne serait-il pas un argument déterminant ?